



PROCES VERBAL

des délibérations du Conseil Municipal du Vendredi 17 juin 2011

Le vendredi 17 juin 2011, à 21 h 00, le Conseil Municipal s'est tenu au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Edith CEGLARZ, Maire, après convocation envoyée le 10 juin 2011 et affichage au panneau municipal situé près de la mairie le 10 juin 2011.

Etaient présents	:	Edith CEGLARZ, Maire Laurent KOBLER - Christine MALGLAIVE - Anne CHASSARD - Vincent ROUYR, Adjoint au Maire Virginie BOURGEOIS - Christelle L'HUILLIER - Francis KUBLER - Pascal BEAU, Conseillers municipaux			
Absents excusés	:	Pier Giovanni LEONARDI - Thérèse DA PONTE, Conseillers municipaux			
Absents non excusés	:	François SAUVAGE, Adjoint au Maire Sébastien BORDET - Joël HUET - Stéphane ERHART - Hervé TATON - Etienne BEAU, Conseillers municipaux			
Procurations	:	Pier Giovanni LEONARDI à Vincent ROUYR Thérèse DA PONTE à Edith CEGLARZ			
Présents	:	9	Votants	:	11

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En application des dispositions des articles L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne Madame **Christelle L'HUILLIER** comme Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 01 Approbation du procès verbal de la séance du 16 mai 2011
- 02 ELECTIONS SÉNATORIALES - Désignation des délégués & des suppléants
- 03 FINANCES - Réouverture d'une ligne de trésorerie
- 04 POPULATION - Organisation du recensement 2012 de la population
- 05 CONTENTIEUX - Autorisation d'ester en justice
- 06 FINANCES - Décisions modificatives aux budgets 2011

1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 MAI 2011

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

2 ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 25 SEPTEMBRE 2011 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS & SUPPLÉANTS

(*Rapporteur* : *Madame le Maire*)

En vue des élections sénatoriales du 25 septembre 2011, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de cinq délégués et des trois suppléants pour représenter la Commune de Saizerais.

CANDIDATS DELEGUES : Edith CEGLARZ
Laurent KOBLER
François SAUVAGE
Virginie BOURGEOIS
Francis KUBLER

RESULTATS :

-	Nombre de Conseillers n'ayant pas pris part au vote	:	0
-	Nombre de votants	:	11
-	Nombre de suffrages nuls	:	1
-	Nombre de suffrages exprimés	:	10
-	Majorité absolue	:	6

Ont obtenu	:	Edith CEGLARZ	:	10 voix
		Laurent KOBLER	:	10 voix
		François SAUVAGE	:	10 voix
		Virginie BOURGEOIS	:	10 voix
		Francis KUBLER	:	10 voix

Mesdames Edith CEGLARZ et Virginie BOURGEOIS et Messieurs Laurent KOBLER, François SAUVAGE et Francis KUBLER sont désignés DELEGUES de Saizerais aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011.

CANDIDATS SUPPLÉANTS : Christine MALGLAIVE
Vincent ROUYR
Pier Giovanni LEONARDI

RESULTATS :

-	Nombre de Conseillers n'ayant pas pris part au vote	:	0
-	Nombre de votants	:	11
-	Nombre de suffrages nuls	:	1
-	Nombre de suffrages exprimés	:	10
-	Majorité absolue	:	6

Ont obtenu	:	Christine MALGLAIVE	:	10 voix
		Vincent ROUYR	:	10 voix
		Pier Giovanni LEONARDI	:	10 voix

Madame Christine MALGLAIVE et Messieurs Vincent ROUYR et Pier Giovanni LEONARDI sont désignés DELEGUES SUPPLEANTS de Saizerais aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011.

3 RÉOUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

(*Rapporteur* : *Madame le Maire*)

Par délibération du 26 mai 2010, le Conseil Municipal a décidé l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200.000 € en vue de financer les dépenses dans l'attente du versement des différentes subventions d'investissement.

Toutes les subventions prévues pour l'opération « Commerces et Logements », notamment celle sollicitée sur fonds européens (FEADER), n'ont pas encore été allouées.

D'autre part, les travaux d'enfouissement de réseaux et de voirie, rue de Liverdun, chemin de Jaillon, place de la Boulangerie et rue des Bégonias, ont déjà été réglés dans leur quasi totalité et les demandes de versement des subventions correspondantes sont en cours chez les différents organismes financeurs.

Il convient donc de solder la ligne de trésorerie de 200.000 € contractée en 2010 et de contracter une nouvelle ligne afin de pourvoir au règlement des dépenses courantes dans l'attente du versement des subventions.

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

RENOUVELE la ligne de trésorerie à hauteur de 100.000 € aux conditions ci-dessous :

- montant : 100 000,00 €
- type de taux : T4M
- taux (au 1er juin 2011) : 1,023 %
- marge : 1,10 %
- durée maximale : 1 ans
- frais de dossier : 200 €

AUTORISE le Maire à signer tous documents à intervenir

4 ORGANISATION DU RECENSEMENT 2012 DE LA POPULATION

(*Rapporteur* : *Madame le Maire*)

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

Avant fin juin 2011, la Commune devra désigner un coordonnateur communal responsable de l'opération qui aura notamment comme tâches la préparation (à compter de novembre 2011) de l'enquête et sa réalisation.

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

DESIGNE Madame Anne CHASSARD en tant que coordonnateur communal responsable de l'opération

5 AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

(*Rapporteur* : *Madame le Maire*)

Monsieur Jean-Marie ADAM a mis la Commune de Saizerais en justice suite au marquage de places de stationnement sur l'usoir situé devant sa maison, rue St Amand.

Le Conseil Municipal est sollicité afin d'autoriser Madame le Maire à défendre en justice dans le cadre de cette affaire et à désigner Maître Lebon, en qualité d'avocat.

En conséquence,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

AUTORISE le Maire à ester en justice
DESIGNE Maître LEBON pour défendre les intérêts de la commune

6 DECISIONS MODIFICATIVES

(*Rapporteur* : *Madame le Maire*)

Il y a lieu de réajuster le budget « Commune » et le budget « Eau et Assainissement ».

<u>COMMUNE</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>DEPENSES</u>
2158 - 181	Matériel d'éclairage public	+	1.000,00 €
205 - 184	Licence sur logiciel informatique	+	400,00 €
2183 - 184	Acquisition plastifieuse	+	200,00 €
	TOTAL	+	1.600,00 €

			<u>RECETTES</u>
021	Virement de la section de fonctionnement	+	1.600,00 €
	TOTAL	+	1.600,00 €

<u>COMMUNE</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>DEPENSES</u>
023	Virement à la section d'investissement	+	1.600,00 €
	TOTAL	+	1.600,00 €

			<u>RECETTES</u>
74121	Dotation de solidarité rurale	+	1.600,00 €
	TOTAL	+	1.600,00 €

EAU & ASSAINISSEMENT**INVESTISSEMENT****DEPENSES**

020	Dépenses imprévues (Imputation rectifiée & régularisation)	+	8.979,81 €
022	Dépenses imprévues (Imputation erronée)	-	9.779,81 €
1641	Remboursement d'emprunt	+	1.200,00 €
2156 - 006	Acquisition de compteurs	+	1.400,00 €
	TOTAL	+	1.800,00 €

RECETTES

021	Virement de la section de fonctionnement	+	1.800,00 €
	TOTAL	+	1.800,00 €

EAU & ASSAINISSEMENT**FONCTIONNEMENT****DEPENSES**

621	Frais de personnel	-	1.200,00 €
622	Rémunérations analyses	+	600,00 €
627	Frais de rejet de prélèvements	+	100,00 €
66111	Intérêts des emprunts	-	1.300,00 €
023	Virement à la section d'investissement	+	1.800,00 €
	TOTAL	+	0,00 €

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

ADOpte les décisions modificatives au budget « Commune » et au budget « Eau et Assainissement » telles que précisées ci-dessus.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 00.

La présidente de séance,

Le secrétaire de séance,



Edith CEGLARZ

Christelle L'HUILLIER